

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 3 juillet 2025

Décès d'un enfant de 5 ans à Saint-Paul : des mesures préventives immédiates

Un cas d'infection invasive à streptocoque A (IISGA) est survenu chez une enfant résidente au Bernica à Saint-Paul entraînant son décès dans la nuit du lundi 30 juin au mardi 1er juillet 2025. Dès réception du signalement, l'ARS La Réunion, en collaboration avec le rectorat et la ville de Saint-Paul, ont immédiatement déployé des mesures pour prévenir tout risque de contagion dans l'établissement scolaire fréquenté par l'enfant et informer les parents d'élèves ainsi que le personnel éducatif.

Le directeur général de l'ARS La Réunion, le recteur de région académique et le maire de la ville de Saint-Paul présentent leurs sincères condoléances aux parents et aux proches de la jeune victime, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative.

Qu'est-ce qu'une infection invasive à streptocoque A (IISGA)

Le streptocoque du groupe A est le plus souvent responsable d'infections bénignes de la sphère ORL (oto-rhino-laryngologie) ou cutanées, telles que l'angine, la pharyngite, la scarlatine (manifestation toxique de l'infection), l'érysipèle et l'impétigo. Plus rarement, il peut être responsable d'infections graves.

Les infections à streptocoques invasifs du groupe A sont rares et peuvent provoquer des symptômes et des signes graves, tels que :

- la fièvre et l'essoufflement dus à une pneumonie ;
- la fièvre, la douleur intense et la rougeur dues à la rupture des tissus conjonctifs sous la peau en raison d'une infection nécrosante ;
- la fièvre, des frissons, les douleurs musculaires, les nausées et vomissements.

Comment se transmettent les infections à streptocoque A ?

Le streptocoque du groupe A est hébergé dans la gorge. Il se transmet de personne à personne, par contact rapproché avec un malade ou un porteur asymptomatique par voie aérienne (gouttelettes oropharyngées), par contact direct (par exemple par contact avec une plaie infectée) ou plus rarement indirecte (objets, surfaces).

Une réponse rapide et coordonnée

Dès confirmation du décès, afin d'agir rapidement, les actions suivantes ont été mises en place :

- **Information des parents d'élèves** de la classe concernée lors d'une réunion organisée ce jeudi 3 juillet à 8h, avec les médecins de l'ARS et de l'Education nationale.
- **Information des professionnels du milieu scolaire.**

- **Proposition d'un traitement préventif** par antibiotique aux personnes ayant eu des contacts rapprochés récents avec l'enfant (élèves de la même classe ou ayant partagé la pause méridienne, personnels de la restauration scolaire, enseignants et ATSEM).
- **Décision de désinfection et de fermeture temporaire de l'école**
Par principe de précaution et de protection des enfants comme des personnels, la Ville de Saint-Paul, en concertation avec l'ARS et le Rectorat, a pris la décision de procéder à la désinfection de l'ensemble de l'école. L'établissement sera donc fermé temporairement.

Un accompagnement renforcé

L'ARS, les services académiques et la ville de Saint-Paul, restent pleinement mobilisées pour accompagner les familles dans ce moment douloureux, adapter les mesures si nécessaire et informer régulièrement les parents.

La cellule de soutien psychologique, en place depuis mardi, est également maintenue pour accompagner au mieux élèves, personnels et familles.

Pour toute question :

Les familles sont invitées à se rapprocher de leur médecin traitant ou d'un professionnel de santé de proximité en cas de doute ou de besoin d'information.

Contacts presse :

Service Communication ARS LA REUNION

Tél : 0262.97 97 17 – 0692 57 63 38

Mél : ars-reunion-communication@ars.sante.fr